ET SI LA TRANSITION S'INVENTAIT AUSSI DANS LES VILLAGES ?

SYNTHÈSE DU PETIT DÉJEUNER DÉCIDEURS-CHERCHEURS DU 16 NOVEMBRE 2018

AVRIL 2019
30.18.05

www.iau-idf.fr

IAU
INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME
île de France

Cette synthèse présente les principaux enseignements du petit déjeuner « Et si la transition s'inventait aussi dans les villages ? »

Elle s'inscrit dans le thème transversal des petits déjeuners décideurs-chercheurs 2018-2019, sur les territoires en transition :
- Et si la transition s'inventait aussi dans les villages ? (16-11-2018)
- Vivre dans un espace social intermédiaire : l'est de Paris (26-03-2019)
- La transition, une opportunité pour les quartiers populaires ? (18-06-2019)

Retrouvez les ressources documentaires (podcast, diaporamas, bibliographie, etc.) sur le site de l'IAU :
https://www.iau-idf.fr/petits-dejeuners-decideurschercheurs.html

Directeur général : Fouad AWADA
Synthèse rédigée par Nicolas LARUELLE, urbaniste au département environnement urbain et rural
Coordination : Brigitte GUIGOU, chargée de mission formation et partenariat recherche
n° d'ordonnancement : 30.18.05

Crédit photo de couverture : © Agence d'urbanisme de la région grenobloise/Julie Villard

ET SI LA TRANSITION S'INVENTAIT AUSSI DANS LES VILLAGES ?

Des travaux récents de l'IAU ont montré, dans de nombreux villages d'Île-de-France, un foisonnement d'initiatives remarquables répondant aux trois défis majeurs que sont la transformation économique, la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique. Or nombre de ces initiatives tendent à se regrouper et se concentrer dans des lieux concrets, circonscrits et bien visibles que l'Institut a cartographié et nommé « les hauts lieux de la transition ». A rebours des définitions statistiques de l'espace rural qui insistent sur l'éloignement et la faible densité, c'est la proximité qui expliquerait ce foisonnement. Avec ce petit déjeuner décideurs-chercheurs, l'IAU souhaite approfondir et mettre en débat la question de la proximité dans l'espace rural. Que recouvre cette notion de proximité ? Pourquoi et comment favorise-t-elle la transition en milieu rural ? Comment les inévitables tensions et conflits entre intérêts divergents se gèrent-ils ? Quelles sont les marges de manœuvre des décideurs et de quels leviers dispose l'action publique ? Enfin, ces proximités villageoises peuvent-elles inspirer les territoires plus urbanisés ? Nous en débattrons avec un chercheur et une élue, puis avec l'ensemble des participants.

PROGRAMME
DU 16 NOVEMBRE 2018

8 h 30 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

- **8 h 40 : OUVERTURE**
  Sébastien CHAMBE, *directeur général adjoint de l'IAU îdF*

- **Introduction :**
  Nicolas LARUELLE, *urbaniste à l'IAU îdF*

- **Animation :**
  Brigitte GUIGOU, *chargée de mission formation et partenariat-recherche à l'IAU îdF*

9 h 15 - 9 h 45 : INTERVENTIONS

- **André TORRE,** *directeur de la Maison des sciences de l'homme de Paris-Saclay, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique*
- **Anne-Françoise GAILLOT,** *maire de La Boissière-École (Yvelines)*

9 h 45 - 10 h 30 : ÉCHANGES AVEC LA SALLE

ET SI LA TRANSITION S'INVENTAIT AUSSI DANS LES VILLAGES ?

Ouverture

Sébastien CHAMBE,
directeur général, adjoint de l'IAU
Bienvenue à l'IAU pour ce petit déjeuner décideurs-chercheurs.

Le petit déjeuner décideurs-chercheurs, c'est un format que nous proposons quatre fois par an, en comptant sur des personnes qui comme vous, viennent nombreuses à l'IAU un vendredi matin tôt pour écouter et participer aux échanges entre des théoriciens, des chercheurs, et des praticiens, élus ou techniciens, qui confrontent leurs pratiques et leurs visions autour d'un thème donné.
Ce petit déjeuner est le premier de la saison.
Il y en aura deux autres d'ici juin 2019, le premier sur des questions de ségrégation territoriale et le second, à nouveau, sur les « hauts lieux de la transition », mais cette fois dans le cadre des quartiers populaires. Nous allons traiter aujourd'hui de la question de la transition dans le cadre des villages, ou des espaces peu denses, comme on le dit parfois par euphémisme pour parler de l'espace rural et/ou périurbain : que s'y passe-t-il, qu'est-ce qui fait transition dans les villages d'Île-de-France ?
Pour ce petit déjeuner, nous sommes partis d'une étude ou plutôt d'une démarche de recensement et de valorisation mise en place à l'IAU par Nicolas Laruelle, que nous avons appelée les « hauts lieux de la transition ». Et c'est en nous intéressant plus particulièrement aux « hauts lieux de la transition » en milieu rural que nous avons identifié le fil rouge de ce petit déjeuner : le rôle de la proximité, qui est un terme qu'il nous faudra définir, dans le foisonnement d'initiatives constaté dans des hauts lieux situés dans les zones peu denses.

Après un cadrage introductif sur les hauts lieux par Nicolas Laruelle, nous écouterons l'intervention d'André Torre, directeur de recherche à l'Inra, puis le témoignage d'Anne-Françoise Gaillot, maire de La Boissière-École dans les Yvelines.
Puis nous engagerons le débat avec le public.
Je tiens aussi à rappeler que l'IAU qui vous accueille aujourd'hui a élargi depuis un an son expertise en matière environnementale en accueillant de nouveaux experts dans le champ des déchets, de l'énergie et de la biodiversité.

Cadrage introductif

Nicolas LARUELLE, *urbaniste, IAU*
On peut présenter les « hauts lieux de la transition » à partir des hypothèses qui ont guidé cette démarche dès le départ, il y a un peu plus de deux ans, et qui continuent à nous guider, pour celles qui n'ont pas été infirmées par l'expérience.

Une approche transversale, positive et locale de la transition

Nous nous sommes intéressés à trois grands défis, qui dessinent ce qu'on peut appeler une transition au sens large:
- la transformation économique, face au risque de marginalisation de l'Île-de-France, de la France et de l'Europe dans la compétition économique mondiale,
- la transition énergétique et matérielle, face à la raréfaction de toutes les ressources fossiles,
- l'adaptation au changement climatique.

Notre première hypothèse a été que ces trois grands défis faisaient système entre eux, c'est pourquoi nous devions les aborder de façon conjointe, coordonnée et transversale.
Attention, ces trois grands défis ne sont bien sûr pas les seuls. Mais ils sont stratégiques, car si on ne s'y intéresse pas suffisamment, tous les autres (vieillissement, creusement des inégalités, érosion de la biodiversité) seront beaucoup plus difficiles à relever.

Notre deuxième hypothèse est que, plus ces trois défis sont abordés de façon conjointe, plus il y a un risque de produire, dans nos analyses sur la vulnérabilité de l'Île-de-France et de ses territoires, des résultats inquiétants, voire démobilisateurs pour les acteurs des territoires. Nous devons donc compléter nos analyses de vulnérabilité par un travail de reconnaissance et de valorisation des initiatives remarquables menées au sein des territoires en réponse à ces défis. Il s'agit, en quelque sorte, de se donner du courage en montrant que l'on ne part pas de rien.

Pour cela, nous avons lancé un « recensement des recensements » de bonnes pratiques ou d'initiatives remarquables déjà disponibles dans des tra-

vaux de l'IAU et de ses partenaires (soit au total plus d'une cinquantaine de cartes ou de listes). Nous les avons compilées dans une carte de synthèse, en pensant qu'il suffirait de faire un « emporte-pièce » de cette carte pour rendre compte des initiatives remarquables au sein d'un territoire - une communauté d'agglomération ou un parc naturel régional par exemple.

Nous nous sommes assez rapidement rendu compte que ces initiatives étaient certes assez nombreuses, mais qu'elles étaient en moyenne assez éloignées les unes des autres, et surtout inscrites dans des réseaux institutionnels, économiques, techniques, qui dépassaient toujours les limites du territoire, voire de la région.

Nous avions donc du mal à les associer spécifiquement au territoire considéré et, pour comprendre les dynamiques à l'œuvre, nous devions en permanence dézoomer, nous éloigner du territoire, nous désancrer, au risque de partir à la dérive.

Heureusement, nous nous sommes aussi rendu compte qu'une part significative de ces initiatives se regroupait dans des lieux bien plus concrets et circonscrits que ces vastes territoires (des carrés de l'ordre d'un kilomètre de côté), des lieux qui permettent de découvrir, à hauteur de femme et d'homme et dans un même mouvement, plusieurs initiatives combinées de façon originale : des lieux offrant une expérience sensible, même si elle est encore partielle, de ce que pourraient être la ville et la campagne de demain en Île-de-France - c'était là notre troisième hypothèse.

Nous nous sommes alors concentrés sur l'identification et la description de ces « hauts lieux de la transition ». Nous en rendons compte désormais au travers d'une carte interactive accessible en ligne et destinée à un large public.

Il suffit de cliquer sur un lieu (figuré par un carré jaune d'un kilomètre de côté) pour zoomer sur ce lieu, parcourir les initiatives remarquables que nous y avons recensées (une quinzaine par lieu en moyenne) et, si on le souhaite, imprimer le petit guide de découverte rassemblant les informations utiles à la visite de terrain que ce travail entend susciter.

Plus de vingt « hauts lieux de la transition » sont déjà consultables. Autant sont identifiés mais pas encore décrits. À terme, une centaine de « hauts lieux de la transition » devraient mailler la région.

Des usages multiples pour les chercheurs, pour les décideurs et les urbanistes

Selon notre quatrième hypothèse, l'IAU a vocation à mener ce travail d'identification et de description des « hauts lieux de la transition » en Île-de-France, d'une part, parce qu'il compte des experts thématiques dans tous les domaines de l'aménagement et des correspondants territoriaux au contact direct des acteurs locaux dans les territoires de la région, mais aussi parce qu'il a des missions d'intérêt général. L'Institut a donc un rôle particulier à jouer dans la production et l'animation de ce bien commun qu'est la connaissance partagée de ces lieux particuliers qui ont des choses particulières à nous apprendre à tous.

Notre cinquième hypothèse était que ce travail avait un coût significatif (beaucoup de travaux similaires lancés au cours des années précédentes avaient vite été abandonnés, n'avaient plus été mis à jour et étaient restés très partiels) et que nous devions donc (sixième hypothèse) chercher à le valoriser le mieux possible en agrégeant de multiples usages, internes et externes.

Nous avons identifié ainsi trois grands types d'usages :

- les « hauts lieux de la transition » comme démonstrateurs : des lieux où les élus, les techniciens et les citoyens peuvent découvrir des initiatives en situation, glaner des informations et mûrir leurs propres initiatives ;
- les « hauts lieux de la transition » comme laboratoires ou terrains où les chercheurs peuvent analyser, dans des contextes très divers, l'articulation des initiatives entre elles et avec la ville existante ;
- les « hauts lieux de la transition » comme polarités d'un type nouveau sur lesquelles les aménageurs et les urbanistes peuvent s'appuyer pour structurer des territoires, comme dans le cas du projet de Parc des Hauteurs à l'est de Paris.

Et dans l'espace rural ?

Une autre hypothèse était que ce travail nous réserverait quelques heureuses surprises.
Nous étions à peu près sûrs de retrouver le quartier Clichy-Batignolles, le Fort d'Issy ou la Cité Descartes parmi les « hauts lieux de la transition », mais nous avions aussi l'intuition que d'autres types de lieux allaient être révélés.

Cela se vérifie avec les bourgs ruraux qui nous occupent aujourd'hui ou les quartiers populaires que nous aborderons lors d'un prochain petit déjeuner, le 18 juin.

Nous pensions aussi que, même au sein de l'espace rural, les facteurs explicatifs de la concentration d'initiatives remarquables seraient très différents d'un lieu à l'autre. Occupés à identifier et décrire ces « hauts lieux de la transition », nous souhaitions rester prudents sur ces facteurs explicatifs, tout en proposant une ou deux pistes d'explication dans le court paragraphe de présentation de chaque lieu. Dans l'espace rural, ces pistes d'explication concernent notamment :

- le maire, sa personnalité, ses réseaux, son histoire personnelle ou professionnelle, d'où notre plaisir d'accueillir aujourd'hui une maire,
- les institutions traditionnelles - l'école, l'église, le foyer rural, le comité des fêtes...- qui offrent des temps et des espaces de rencontre aux acteurs locaux,
- l'existence d'un parc naturel régional, qui joue un rôle d'impulsion ou d'accompagnement d'initiatives déjà présentes sur le terrain.

Enfin, notre dernière hypothèse était que, même dans l'espace rural, dont les définitions officielles insistent généralement sur l'éloignement (éloignement aux unités urbaines, éloignement entre les habitants au sein d'un espace peu dense), la concentration d'initiatives remarquables pouvait s'expliquer très souvent par quelque chose qui avait à voir avec la proximité.
C'est ce qui nous a amenés à envisager la question de la proximité comme fil rouge de notre rencontre d'aujourd'hui.

<u>Brigitte GUIGOU, *IAU*</u>
La concentration d'initiatives remarquables dans des villages franciliens est, de prime abord, contre-intuitive.
En effet, les villages sont rarement associés à l'idée d'innovation (nous avons tous en tête les discours et publications sur la métropolisation comme lieu privilégié de l'innovation) et encore moins à l'idée de concentration d'initiatives remarquables dans des périmètres restreints. En décrivant et en qualifiant ce qui se passe dans ces villages, et plus particulièrement à La Boissière-École avec sa maire, Anne-Françoise Gaillot, nous allons chercher à expliquer ce qui a favorisé cette concentration et les effets qu'elle a produits. Nous allons nous interroger sur la notion de proximité, et nous devrons préciser ensemble ce que recouvre ce terme (proximité géographique, proximité organisationnelle...). Anne-Françoise Gaillot, vous êtes maire sans étiquette de La Boissière-École (commune de 800 habitants du sud des Yvelines) depuis

LES PAGES DU GUIDE DE DÉCOUVERTE DU « HAUT LIEU DE LA TRANSITION » DU BOURG DE LA BOISSIÈRE-ÉCOLE

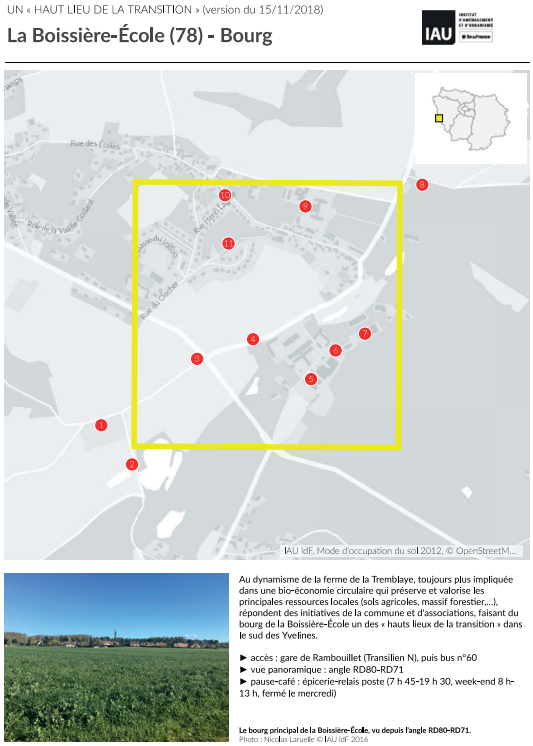
UN « HAUT LIEU DE LA TRANSITION » (version du 15/11/2018)

La Boissière-École (78) - Bourg

IAU

IAU IdF, Mode d'occupation du sol 2012, © OpenStreetM...

Au dynamisme de la ferme de la Tremblaye, toujours plus impliquée dans une bio-économie circulaire qui préserve et valorise les principales ressources locales (sols agricoles, massif forestier...), répondent des initiatives de la commune et d'associations, faisant du bourg de la Boissière-École un des « hauts lieux de la transition » dans le sud des Yvelines.

► accès : gare de Rambouillet (Transilien N), puis bus n°60
► vue panoramique : angle RD80-RD71
► pause-café : épicerie-relais poste (7 h 45-19 h 30, week-end 8 h-13 h, fermé le mercredi)

Le bourg principal de la Boissière-École, vu depuis l'angle RD80-RD71.
Photo : Nicolas Laruelle © IAU IdF 2016

1 Unité de méthanisation
chemin de la Guerre des forges, La Boissière-École

Construction et mise en service en 2012 par la ferme de la Tremblaye d'une unité de méthanisation et cogénération valorisant chaque année 12700t d'effluents (fumier des vaches et chèvres, lactosérum...) pour produire 5000MWh de méthane, 2000 MWh de chaleur utilisée par la ferme en complément de sa chaufferie à bois, 1800MWh d'électricité revendue à EDF et 11000t de digestat utilisé comme engrais.

Les trois cuves de l'unité de méthanisation (digesteur, post-digesteur et silo de stockage du digestat), toutes coiffées d'un « toit » conique en bâche souple qui se déplace verticalement selon la quantité de gaz.
Photo : Nicolas Laruelle © IAU IdF 2016

2 Ecostation d'épuration
chemin de Houdan, La Boissière-École

Construction en 2014 par la commune d'une station d'épuration de 1000 équivalent-habitants, à boues activées en aération prolongée, avec traitement de l'azote et du phosphore, et traitement des boues sur filtres plantés de roseaux.

Un des deux bassins de traitement de la station d'épuration de la Boissière-École (78) avec, à l'arrière-plan, l'unité de méthanisation.
Photo : Nicolas Laruelle © IAU IdF 2016

3 Déchets végétaux
angle RD80-RD71, La Boissière-École

Installation en 2015, par le Sictom (syndicat intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères) de la région de Rambouillet, de nouvelles « colonnes d'apport volontaire pour les déchets végétaux », à la fois plus robustes, plus fonctionnelles et mieux intégrées dans le paysage, grâce à leur bardage de bois.

Les nouvelles colonnes d'apport volontaire des déchets végétaux, d'une capacité de 5 m3 avec en arrière-plan le bois du Rondeau, que traverse le sentier de grande randonnée de pays (GRP) des Yvelines.
Photo : Nicolas Laruelle © IAU IdF 2016

4 Piste informelle
rue du commandant Hériot (RD71), la Boissière-École

Création par la commune, à la fin des années 2000, d'une piste informelle (grave calcaire sur bande géotextile) pour permettre un cheminement piétonnier et cyclable sécurisé le long de la RD71 vers les principaux sites de la commune, et notamment l'école. Cette piste est la première concrétisation d'un projet plus large de maillage piétonnier et cyclable de la commune, qui doit prochainement se poursuivre par la création d'une piste cyclable le long de la RD80.

Une piste informelle, légèrement gravillonnée, située entre une bande enherbée et le champ.
Photo : Anne-Françoise Gaillot © Commune de la Boissière-École

2008, après avoir été conseillère municipale de 2001 à 2008. Vous êtes également deuxième vice-présidente de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoire. Juriste de formation, ancienne salariée du Crédit agricole, vous dites être arrivée à La Boissière-École « un peu par hasard ». Vous veniez du centre de l'agglomération parisien, et vous étiez à la recherche d'un environnement plus agréable pour élever vos cinq enfants.
En tant que maire, vous entendez surtout jouer un rôle de facilitateur par rapport aux initiatives portées par les habitants et les partenaires de la commune. Pouvez-vous nous expliquer comment vous avez construit ce rôle de facilitateur depuis une dizaine d'années ? Sur quels leviers avez-vous pu vous appuyer et comment avez-vous négocié face aux obstacles ?

Point de vue

Anne-Françoise GAILLOT,
maire de La Boissière-École

Rapide présentation de la commune

La Boissière-École est à la fois une « petite » commune de 800 habitants, située dans le sud des Yvelines, à la frontière de deux régions et deux départements, et une « grande » commune de 25 km² [contre 9 km² en moyenne pour une commune francilienne] à dominante agricole (culture, élevage, centres équestres) et forestière (exploitation forestière et chasse).
La commune s'est développée autour de trois entités :

- l'école Hériot, fondée en 1886 par le commandant Olympe Hériot, héritier des magasins du Louvre, qui à sa retraite avait décidé de s'installer à La Boissière-École et d'y créer une école pour les enfants de troupe, qui a compté jusqu'à 300 élèves. Transformée en internat public du premier degré et reprise en gestion par la région dans le cadre des premières lois de décentralisation, l'école qui compte aujourd'hui 45 élèves est inscrite dans la démarche « éco-lycée ». Elle propose à ce titre de nombreuses activités de sensibilisation à l'environnement ;
- la ferme expérimentale de la Tremblaye, créée en 1967 par Jean-Noël Bongrain, fondateur du groupe agroalimentaire Bongrain, à proximité de son lieu d'habitation. Avec ses 150 vaches, 600 chèvres et 140 hectares de cultures fourragères, elle développe, à la différence du reste du groupe, un modèle plus traditionnel qu'industriel, produisant des fromages fermiers au lait cru distribués, par la force du groupe, jusqu'à New York, Shanghai et même… La Boissière-École ! Elle prépare actuellement sa conversion en agriculture biologique ;
- et bien sûr ses habitants « ruraux ».

5 Laboratoires de biotechnologies
rue du commandant Hériot (RD71), la Boissière-École

Développement progressif, depuis les années 1970, du centre de recherche appliquée du groupe Bongrain, désormais Savencia (transformation et commercialisation de produits laitiers), spécialisé notamment en biotechnologie et sécurité alimentaire. Le centre compte aujourd'hui une centaine d'agents, dont une moitié de chercheurs, tous docteurs en sciences.

Les laboratoires Soredab et SB Biotechnologies, situés dans l'enceinte de la ferme de la Tremblaye.
Photo : Nicolas Laruelle © IAU idF 2016

6 Chaufferie biomasse
rue du commandant Hériot (RD71), la Boissière-École

Installation en 2006 par la ferme de la Tremblaye d'une chaufferie à bois de 500 kW produisant l'eau chaude nécessaire à la fabrication du fromage et au chauffage des trente appartements logeant une partie du personnel. Le bois provient en grande partie des 170 ha de forêt jouxtant la ferme. Cette solution, deux fois moins coûteuse que le fioul, réduit de 400 teqCO^2/an les émissions de gaz à effet de serre.

La chaufferie à bois de la ferme de la Tremblaye.
Photo : Nicolas Laruelle © IAU idF 2016

7 Fromages fermiers
rue du commandant Hériot (RD71), la Boissière-École

Production par la ferme de la Tremblaye de 250 tonnes/an de fromages « fermiers » (production du lait, fabrication et affinage des fromages exclusivement sur place), à partir d'un troupeau de 150 vaches et 600 chèvres dont l'alimentation est assurée pour deux-tiers par les 130 hectares de terres de la ferme conduites en « agriculture de conservation des sols ».

Un des deux bâtiments de stabulation des quelques 600 chèvres de race Alpine, avec en arrière-plan l'atelier de fabrication des fromages et la cheminée de la chaufferie à bois.
Photo : Nicolas Laruelle © IAU idF 2016

8 Restauration écologique d'une rivière
rue du commandant Hériot (RD71), la Boissière-École

Projet en cours, porté par l'association « La Presle des 4 vallées » en lien avec la commune, la ferme de la Tremblaye et l'école Hériot, de restauration écologique complète de la rivière Maltorne dans sa traversée du bourg de la Boissière-École, dont un « inventaire-éclair » mené en 2015 par l'Agence régionale de la biodiversité avait confirmé la grande richesse. Dans sa première phase (2017), le projet vise principalement à améliorer l'écoulement de l'eau au niveau de l'entrée du parc du château, notamment en réduisant la largeur du lit de 6 à 3 m par des travaux de génie écologique.
La Maltorne, en amont du pont du parc du château. Cette portion, qui a connu un assèchement quasi complet à la fin de l'été 2012, a fait l'objet d'une reconfiguration lors de la première phase du projet.
Photo : Martine Trofleau © Association « La Presle des 4 vallées » 2015

9 Ecole éco-responsable
rue du commandant Hériot (RD71), la Boissière-École

Inscription de cette école régionale du premier degré Olympe Hériot (internat public primaire géré par la région Île-de-France) à la démarche « lycée écoresponsable » (thématiques retenues : eau et biodiversité) proposée par le conseil régional d'Île-de-France sur la période 2011-2017. Démarche de labellisation « éco-école » (label international d'éducation au développement durable) en cours.

Les bâtiments annexes de l'école situés dans le parc du château vus depuis la rue des Écoles. Ils sont reliés entre eux par d'intéressantes serres-couloirs.
Photo : Nicolas Laruelle © IAU idF 2016

10 Epicerie - Relais Poste
41 rue des Écoles, La Boissière-École

Importante diversification des activités de cette supérette (Relais Poste, presse, librairie, dépôt de pain biologique, vente de fromage fermier local…) permettant de limiter les déplacements vers le pôle urbain le plus proche (Epernon à 10 km, Rambouillet à 17 km).

La supérette du village, depuis la rue des Écoles. À noter, la présence d'une table de pique-nique pour l'accueil des randonneurs, le sentier de grande randonnée de pays (GRP) des Yvelines passant par la commune.
Photo : Nicolas Laruelle © IAU idF 2016

11 Parc « zéro pesticide »
rue des Pièces du château, La Boissière-École

Engagement de la commune de la Boissière-École dans une démarche de suppression de l'usage des pesticides (biocides, désherbants, insecticides, fongicides…) dans le traitement des espaces verts, dont le grand parc arboré situé au cœur du village constitue, à l'échelle de cette commune de 750 habitants, un élément emblématique.

Vue sur le kiosque du parc arboré, depuis la rue des Pièces du Château, avec en arrière-plan le clocher de l'église.
Photo : Nicolas Laruelle © IAU idF 2016

Si vous souhaitez contribuer à l'amélioration de l'information contenue dans ce guide de découverte, merci d'adresser un message électronique à hlt@iau-idf.fr

Un foisonnement d'initiatives

La commune entend montrer l'exemple en matière de transition et s'est engagée dans de nombreuses initiatives. Des initiatives souvent toutes simples, qui relèvent plutôt d'une forme de bon sens.
Par exemple, nous nous sommes engagés il y a cinq ans avec le syndicat d'eau potable dans une démarche zéro phyto, en veillant à informer régulièrement les habitants des évolutions que cela implique pour la gestion des espaces publics au quotidien – notamment les trottoirs qui ne sont pas désherbés, mais ne sont pas « sales » pour autant.

Nous avons aussi acheté il y a trois ans un véhicule électrique, dont le partage entre élus et cantonnier fonctionne plutôt bien.

Nous avons lancé, avec l'agence locale de l'énergie et du climat, un diagnostic de nos bâtiments communaux. Ce diagnostic constitue le fil rouge de nos plans pluriannuels d'investissement et nous permet de montrer aux habitants ce que nous économisons en fonctionnement.
Nous avons aussi réduit l'éclairage public, en nous appuyant sur l'avis favorable de la gendarmerie (en milieu rural, l'éclairage facilite plus qu'il ne dissuade d'éventuels méfaits) pour dissiper les craintes au moment où nous annoncions cette mesure. Et comme nous n'avons pas eu de réaction, nous avons effectivement réduit l'éclairage : ça marche aussi comme ça ! Nous avons aussi bricolé une piste cyclable/piétonnier, installé des bennes pour les déchets verts en un point nodal de la commune. Nous avons accompagné la supérette, un lieu de convivialité important pour la commune, dans la construction d'une mini-véranda pour agrandir la surface commerciale et diversifier les services. Cela limite encore les déplacements obligés vers les villes les plus proches, Épernon ou Rambouillet. Devant l'épicerie, nous avons aidé la bibliothèque associative à installer une « boîte à livres », avec un financement département/commune/association, pour rapprocher les livres des habitants.

Une expérience particulière

La ferme de la Tremblaye est depuis longtemps engagée dans l'agroécologie, avec un souci d'économie circulaire, voire d'autonomie, qui l'a amenée par exemple à installer une chaufferie biomasse pour valoriser la production de ses bois et chauffer ses installations.
Elle envisageait de créer, sur un terrain en contrebas du village, une unité de méthanisation pour valoriser le fumier d'élevage et le petit lait de la fromagerie, considérés comme un véritable « or vert ». L'objectif était de produire conjointement du méthane, de la chaleur utilisée par la ferme en complément de la chaufferie, de l'électricité et un résidu liquide, le digestat, épandu comme fumier naturel sur les terres agricoles.

Au stade du permis de construire, le projet a suscité de vives réactions, que je n'avais pas anticipées, sans doute parce que j'étais à la fois enthousiasmée par la dimension environnementale du projet et confiante dans la capacité de la ferme à le mener. Mais des habitants craignaient que les « grands chapiteaux » ne dénaturent le paysage, et des associations environnementales se demandaient si le digestat allait enrichir les terres ou plutôt, comme cela s'était vu dans le nord de la région parisienne, les polluer.

Pour aider à faire la part entre de vraies questions liées à une méconnaissance du projet et des craintes viscérales assorties d'affirmations fantaisistes (« l'immobilier va perdre 15 % à cause de cette unité de méthanisation »), j'ai organisé une réunion publique au cours de laquelle j'ai demandé

L'UNITÉ DE MÉTHANISATION ET LE RU DE LA MALTORNE À LA BOISSIÈRE-ÉCOLE (78)

à la ferme de la Tremblaye de présenter son projet. Cette réunion n'a pas permis de lever toutes les craintes, mais au moins celles qui étaient liées à la méconnaissance du projet. Surtout, elle a permis d'engager le dialogue entre les habitants et la ferme, entre la ferme et les associations environnementales, mais aussi de renforcer le dialogue entre la ferme et la commune.

Ce dialogue avec la ferme, qui l'a renforcée comme partenaire de la commune, a permis de faire évoluer le projet, dont je n'avais pas mesuré l'importance au départ, pour que l'unité de méthanisation soit légèrement enfoncée dans le sol (on continue ainsi à voir Chartres depuis le haut du village !) et entourée d'un merlon planté. Parallèlement, le préfet a pris un arrêté pour limiter les intrants aux seules matières agricoles, et donc garantir l'absence de métaux lourds dans le digestat, destiné à l'épandage.

Mais cela ne s'est pas arrêté là. Ayant appris que l'association la Presle des quatre vallées, la plus mobilisée contre le projet d'unité de méthanisation, menait dans une commune voisine un travail intéressant de renaturation des berges d'un cours d'eau, j'ai pensé au ru qui traverse notre commune, la Maltorne, dont le cours nécessitait d'être reprofilé. J'ai alors repris contact avec l'association et l'ai mise en relation avec la ferme de la Tremblaye qui est traversée par ce ru, l'école Hériot qui est très intéressée par les travaux de renaturation, et la commune qui possède un lavoir sur le ru.
Une convention a été signée, et une première phase de travaux engagée. Une enquête publique est en cours pour poursuivre ce travail, dont les premiers résultats sont prometteurs.
Cette expérience illustre bien le rôle de facilitateur que peut jouer la commune pour construire des projets transversaux mobilisant plusieurs acteurs.

Notre action trouve toutefois des limites, notamment quand il s'agit de mobiliser les habitants, au-delà des intérêts particuliers, dans des projets relevant de l'intérêt général ou de faire sortir certaines associations de leur domaine de prédilection pour élaborer et partager une vision plus globale.

Mais nous avons quand même connu des succès, dont je peux lister quelques clés : l'écoute, le dialogue, la capacité à « fédérer une envie de faire », à nouer des liens, à mettre en relation des personnes qui ne se seraient jamais parlé, à faire jouer nos réseaux, à créer des effets d'entraînement.

Un dernier exemple, particulièrement réconfortant : j'ai reçu récemment un appel téléphonique d'un jeune agriculteur implanté sur la commune, m'annonçant qu'il souhaitait produire de la betterave en agriculture biologique. Je lui ai dit que c'était une très bonne nouvelle, mais qu'il n'avait pas besoin de mon autorisation pour cela. Il m'a répondu qu'il souhaitait simplement m'en informer car, conscient que la commune multipliait les initiatives en matière de transition, il voulait prendre part au mouvement en aidant à faire de La Boissière-École « la première commune des Yvelines tout en bio ».

Brigitte GUIGOU
André Torre, vous êtes socio-économiste, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique, directeur de la Maison des sciences de l'homme Paris-Saclay et rédacteur en chef de la *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*.
Vous travaillez sur les questions de développement territorial dans des cadres pluridisciplinaires et, dans vos nombreux ouvrages et articles, vous vous intéressez beaucoup aux questions de proximité et de conflits, d'organisation des acteurs et de processus d'innovation.
Nous vous avons demandé d'abord de réagir à la présentation des initiatives menées à La Boissière-École, comment les expliquez-vous ? Que vous inspirent les processus décrits par Anne-Françoise Gaillot, en quoi font-ils écho à vos travaux ou à d'autres travaux de recherche ? Vous accordez une place prépondérante, dans vos analyses, aux conflits : pourquoi ?

Point de vue

André TORRE, *directeur de la Maison des sciences de l'homme de Paris/Saclay*
L'écho est peut-être emblématique de notre manière de travailler ce matin, avec cet échange entre des chercheurs, des aménageurs et des décideurs locaux, qui me plaît beaucoup et pour lequel l'IAU est un lieu particulièrement adapté.

Les « villes créatives »

Vous savez peut-être qu'il y a quelques années, l'économiste américain Richard Florida s'est rendu célèbre en expliquant que les « villes créatives », que certains placent au centre de notre monde, seraient tirées par une « classe créative » qui, grâce à ses interactions au sein des villes, produirait de la connaissance, puis de l'innovation.
Cette idée rejoint la conception traditionnelle de l'innovation, notamment celle de l'économiste

Joseph Schumpeter qui a parlé pour la première fois d'innovation en 1911 mais dont les travaux sont restés ignorés jusqu'aux années 1980, quand les économistes évolutionnistes ont commencé à considérer l'innovation comme un enjeu crucial. Depuis, l'innovation n'a cessé de susciter des travaux de recherche (en économie, en géographie ou sociologie) et d'orienter des politiques publiques, notamment spatiales.

En effet, un discours dominant associe de plus en plus souvent innovation et espace, en considérant que l'innovation a besoin de la proximité géographique, comme le suggère la géographe américaine Maryann P. Feldman quand elle avance que « la connaissance traverse plus facilement les couloirs et les rues, que les continents et les océans ». Cela signifie que pour produire de la connaissance et de l'innovation, il faut placer des chercheurs, des techniciens, des décideurs dans un même lieu –un cluster, par exemple– pour encourager rencontres, discussions, pollinisations croisées.

Ce discours dominant, popularisé par l'économiste américain Michael Porter et largement promu par l'OCDE et la Banque mondiale (« pour se développer, il faut innover, et pour innover, il faut des clusters), a suscité dans le monde entier des politiques de clusterisation.

Cela a été le cas en Allemagne, au Japon, dans les pays nordiques, mais aussi en France, depuis les technopoles jusqu'aux pôles de compétitivité en passant par les systèmes productifs locaux.

Mais de quelle innovation est-il question?

À bien y regarder, ce type de discours promeut une innovation essentiellement technologique et presqu'exclusivement urbaine – on en revient aux villes créatives.

Il faut dire que la campagne, comme nous le montre une enquête récente du Credoc, reste associée à la tradition, à la nature, au bien-vivre, au repos que viendraient chercher des citadins en quête de ressourcement et de « valeurs » retrouvées – des notions qui semblent effectivement antinomiques avec l'idée d'innovation.

La revanche des villages

Le travail que mène l'IAU sur les initiatives remarquables et les « hauts lieux de la transition » dans les villages en est d'autant plus intéressant.

Ce n'est pas la première fois que l'on se penche sur les questions d'innovation dans l'espace rural, mais ce travail s'inscrit selon moi dans un nouveau courant, celui de « the revenge of the places that don't matter » ou de « la revanche des lieux qui ne comptent pas ».

Ce courant a déjà produit une abondante littérature montrant, d'une part, comment des lieux éloignés des grandes métropoles ont été décisifs dans le résultat d'élections (Trump) ou de référendums (Brexit), et, d'autre part, comment ces lieux parfois isolés, souvent périphériques, avec une forte empreinte rurale, connaissent des dynamiques d'innovation particulièrement intéressantes, notamment en matière de grandes transitions.

On parle ainsi de plus en plus de « smart village », par opposition à « smart city », pour souligner le caractère peut-être moins technologique et plus social des dynamiques d'innovation qui se développent au sein de ces communautés humaines, petites villes, bourgs et villages, dans des relations fondées sur la proximité géographique mais aussi sur la capacité des acteurs à s'organiser entre eux – ce qu'on peut appeler la « proximité organisée ».

Il faut noter toutefois que le travail de l'IAU porte sur un espace rural très particulier, moins isolé et périphérique, qui est celui de l'Île-de-France, où tout pourrait être capté par Paris, mais ne l'est pas, ce qui est intéressant.

De nombreux exemples attestent de la créativité et de la capacité d'innovation des espaces ruraux : les circuits courts, l'agriculture paysanne, les épiceries solidaires, les levées de financements communs (crowdfunding), le soutien collectif de projets, les prêts entre particuliers, l'épargne de proximité, la mise en place de monnaies locales, des structures d'économie sociale et solidaire (entreprises partagées, coopératives d'activité et d'emploi, travail communautaire, mutualisation des soins, crèches parentales...) et de nombreuses activités inscrites dans une économie circulaire, comme la méthanisation.

Toutes ces initiatives s'avèrent extrêmement précieuses dans les espaces où reculent les structures sociales, économiques et institutionnelles traditionnelles - car la disparition des écoles, des postes, des lignes ferroviaires secondaires... n'est pas un mythe ! -, où il faut pallier le retrait de l'État, colmater les fractures territoriales, rendre les communautés plus résilientes en s'appuyant sur un tissu social que ces initiatives renforcent.

Innovations territoriales, conflits et proximités

Mais comment éclosent et se développent ces initiatives ? Pour le comprendre, il nous faut d'abord revenir sur la notion d'innovation. Car il ne faut pas avoir peur des mots - ces initiatives sont de véritables innovations, même si ce sont rarement des innovations technologiques (ce ne sont ni des Airbus, ni des TGV, ni des fusées Ariane). Ce sont plutôt des innovations organisationnelles, sociales et institutionnelles que nous pouvons réunir sous le terme d'innovations territoriales.

LES FORMES D'INNOVATIONS TERRITORIALES

	Innovations technologiques	**Innovations organisationnelles, sociales et institutionnelles**
	Origine : inventions	Origine : nouveaux projets
Innovations coopératives/ concertatives	Produites par la coopération	Produites par la concertation
Innovations concurrentielles/ conflictuelles	Produites par la concurrence	Produites par le conflit

D'après Torre André, « Les moteurs du développement territorial », Revue d'Économie Régionale & Urbaine, tome 4, pages 711-736, 2018

Certaines de ces innovations sont issues de processus de coopération, de concertation et de négociation entre acteurs locaux, qu'il s'agisse d'innovations plutôt technologiques (nouveaux processus de production au sein des filières agricoles...), organisationnelles (développement des circuits courts, dispositifs de recyclage...), sociales (crèches parentales, épiceries solidaires...) ou institutionnelles (parcs naturels régionaux).
D'autres innovations, très nombreuses, sont, au contraire, issues d'oppositions, de dissensions, de conflits.
L'unité de méthanisation de La Boissière-École en est un très bon exemple : la ferme propose une innovation qui rencontre des oppositions. Puis, suite à opposition et discussion la population va transformer cette proposition de départ, c'est-à-dire qu'elle va lui donner une autre forme. Il y a donc une nouvelle innovation, en retour.

Cet exemple illustre le fait qu'il ne faut pas étouffer les conflits, il faut les laisser se développer parce qu'ils transforment les propositions qui sont faites par les grandes entreprises ou par les pouvoirs publics et leur donnent une autre forme, mieux acceptée par la population locale.

À La Boissière-École, on a changé la hauteur des dômes et la nature du digestat, comme cela peut être le cas pour les usines de traitement des déchets dont on va modifier la forme du réacteur, pour les déviations routières dont on va reprendre le tracé, pour les immeubles dont on va réduire le gabarit. Il faut accompagner les oppositions et les conflits pour faire naître de nouveaux processus de production (innovation technologique), de nouveaux tours de table et de nouveaux groupes de pression (innovation organisationnelle), de nouveaux rapports de force (innovation sociale), de nouvelles modalités de débat public (innovation institutionnelle).
Il faut aussi préciser, pour finir, la notion de proximité. Ces innovations reposent sur des proximités géographiques, que l'IAU a bien identifiées avec son approche par les carrés jaunes d'un kilomètre de côté. Mais la proximité géographique ne suffit pas : ce n'est pas parce que des gens sont les uns à côté des autres qu'ils font des choses ensemble (vous êtes sans doute comme moi, vous avez des voisins qui habitent à l'étage du dessus et que vous ne rencontrez peut-être que deux fois par an dans l'ascenseur). Il faut aussi des proximités « organisées », il faut qu'il se passe des choses ensemble, que ces gens appartiennent à des réseaux communs, qu'ils se reconnaissent dans des cultures communes, dans des projets communs, qu'ils se projettent ensemble. Quand vous avez les deux, proximités géographique et organisée, qui fonctionnent ensemble, c'est de leur combinaison que peuvent naître des dynamiques des « hauts lieux de la transition » et leur contribution aux processus d'innovation et de développement territorial.

Échanges avec la salle

Brigitte GUIGOU
Vos deux interventions nous apportent énormément d'éléments que ce soit en termes de retours d'expériences, d'analyse, de clarification des termes utilisés, de recontextualisation des enjeux par rapport aux débats académiques... Elles confirment notamment la fonction des villages dans les processus d'innovation, ces derniers pouvant offrir à la fois de la proximité géographique et de la proximité organisée. Elles mettent aussi en lumière le rôle majeur des élus, notamment dans leur fonction politique de facilitateur ou de médiateur. Pour poursuivre la réflexion, je vous propose d'engager le débat avec la salle.

Questions de termes

Nicolas CORNET, *écologue, IAU*
J'aimerais revenir sur le terme d'innovation : dans mon domaine qui est celui de l'écologie, beaucoup d'innovations peuvent être considérées comme des « retours en arrière » (éco-pâturage, habitat écologique, circuits courts, trame noire,...) venant

remplacer des pratiques considérées un temps comme des innovations, ou même répondre aux problèmes créés par ces pratiques, en proposant des solutions plus simples ou plus proches de la nature. S'agit-il alors bien d'innovations ?

Anne-Françoise GAILLOT
Oui, car il me semble que l'innovation se trouve souvent plus dans la façon dont les individus viennent à penser autrement et à avancer ensemble, que dans les techniques mobilisées.

André TORRE
Nous devons en effet sortir du mythe de l'innovation matérielle, essentiellement technologique. L'innovation est aussi organisationnelle, sociale ou institutionnelle, et quand une innovation matérielle comprend des composantes pouvant faire penser à un « retour en arrière », elle comprend aussi d'autres éléments. Avec les produits d'appellation d'origine protégée (AOP) par exemple, on revient à des processus traditionnels et pourtant, quand on regarde dans le détail, on ne revient pas vraiment au 18e siècle. En effet, l'ajustement se fait « avec plein de choses autour » (des réseaux d'acteurs, des cahiers des charges, des appareils de mesure). Nous ne devons donc pas laisser l'innovation être capturée par les technologues (même Schumpeter n'a jamais parlé d'innovation technologique).
Nous devons la resituer aussi sur le terrain organisationnel, social ou institutionnel.

Sarah QUÉNANI, *architecte et étudiante à Sciences-Po Urba*
Autre question de terminologie : le mot « haut lieu de la transition » suppose un caractère exceptionnel, alors que les initiatives décrites, même vertueuses, devraient être ordinaires. Est-il vraiment bien adapté ?

Nicolas LARUELLE
Nous avions d'abord pensé à utiliser le terme anglais de « hot spot », qui évoque bien la concentration d'initiatives. La traduction de ce terme en « haut lieu » (un nom de code du projet qui nous est resté, faute de mieux, d'où les guillemets) suggère sans doute un peu trop, c'est vrai, l'excellence des initiatives recensées. Or, il ne s'est jamais agi pour nous d'engager une évaluation approfondie de chacune des quelque mille initiatives déjà recensées, pour en certifier le caractère exceptionnel.
C'est surtout la densité et la diversité des initiatives qui nous intéressent (voir les critères de sélection pour la qualification de « haut lieu de la transition » dans la *Note rapide* n° 766 de l'IAU). Nous apprécions toujours avec bienveillance le caractère remarquable de chaque initiative, lui laissant le bénéfice du doute que seule, souvent, l'épreuve du temps permettra de lever.
C'est d'ailleurs pourquoi les « hauts lieux de la transitions » n'ont pas vocation à devenir un label, que chaque commune francilienne chercherait à obtenir. Il s'agit plutôt d'une opportunité pour chaque commune de découvrir près de chez elle des initiatives « en situation » dans un de ces « hauts lieux » qui maillent le territoire régional.

Aspects économiques de la transition

Louis-Patrick DELILLE, *éditorialiste du site Comm'une Opportunité*
Je pense que le succès des initiatives de transition, même lorsqu'elles relèvent de l'intérêt général, tient essentiellement à la rémunération que les parties prenantes, notamment les citoyens, peuvent en espérer : les choses ne peuvent donc pas avancer sans un effort de monétisation des initiatives, permettant de répondre à la question « mais combien ça rapporte ? ».

Anne-Françoise GAILLOT
Nous n'avons jamais abordé les choses de cette façon-là ! Bien sûr, la ferme expérimentale peut faire quelques économies grâce à la méthanisation, comme la commune grâce à la réduction de l'éclairage public. Mais je pense que l'argent ne peut pas être le moteur des initiatives de transition et que, si nous étions toujours dans l'attente de ce moteur-là pour engager une initiative, nous ne ferions pas avancer beaucoup de choses - à commencer par notre travail d'élus de commune rurale, pour lequel l'argent ne peut être un moteur, sans quoi nous ferions autre chose.
Il y a des moteurs bien plus forts, celui du lien social par exemple.

Claire LAURENCE, *consultante en stratégie urbaine, Cultiver la ville*
Une initiative guidée par le souci du lien social peut aussi trouver une réelle viabilité économique. C'est le cas autour de Cahors, où des éleveurs ont choisi collectivement, pour pouvoir vivre dignement de leur travail, de reprendre le contrôle de la filière ovine depuis l'élevage jusqu'à la vente (plusieurs boucheries dans Cahors) en créant une chaîne de compétence qui leur permet aujourd'hui de bien vivre.
Ce peut être le cas aussi en matière d'agriculture urbaine. Même si elle a démarré grâce à des subventions publiques, la Bergerie urbaine du quartier de Malassis à Bagnolet, créée par l'association « Sors de terre », est aujourd'hui entièrement auto-

nome économiquement grâce aux contrats passés avec de nombreux bailleurs sociaux, à Paris, Pantin ou Bagnolet, pour l'entretien des espaces verts.

André TORRE
L'enjeu de la viabilité économique est très important. On ne mène pas à bout de bras un développement sans envisager une certaine viabilité.
Mais la viabilité d'une initiative est affaire de temps, même quand il s'agit de revenir à des techniques déjà connues, voire anciennes.
Et pour passer certains caps au fil de ce temps, un « coup de pouce » financier des pouvoirs publics, ou un « coup de main » de personnes prêtes à se retrousser les manches, est souvent indispensable. Par exemple, il y a quelques années, rendre viable une initiative d'agriculture urbaine semblait impossible. Mais les techniques se sont améliorées, le nombre de consommateurs s'est accru, et certaines activités de niche (salades, champignons, insectes...) sont devenues rentables.
On observe la même chose (amélioration des techniques, accroissement des débouchés...) pour la méthanisation.

Jacques DROUHIN, *maire de Flagy*
Avec l'enjeu de la viabilité économique, il y a aussi l'enjeu de l'emploi. Pour pouvoir me joindre à vous ce matin, j'ai dû prendre le train de 6h30 et j'ai été comme toujours impressionné par le nombre de personnes qui prennent ce train pour venir travailler à Paris. Nous devons absolument relocaliser une plus grande partie de l'emploi dans nos communes rurales !
C'est pourquoi notre commune est en train d'acheter, avec des investisseurs allemands, une ancienne ferme pour y développer du maraîchage biologique, avec un centre de formation et une légumerie. Nous travaillons plus largement au développement du maraîchage bio en Seine-et-Marne, notamment dans le cadre d'un partenariat avec la ville de Paris et la Métropole du Grand Paris pour garantir la résilience alimentaire du cœur de l'agglomération en cas de crise majeure.
De même, depuis le tournage dans notre commune en 2016 d'un film avec Gérard Depardieu et Catherine Deneuve, dont nous avons évalué les retombées économiques à 250 000 euros sur deux mois (location des lieux, chambres d'hôtes...), nous travaillons à faire de Flagy un « village de cinéma », en étoffant notre offre de lieux de tournage et en organisant un festival du « cinéma de patrimoine ».
La relocalisation de l'emploi ne se fera que par touches successives, en multipliant les initiatives, et en se donnant toujours le droit à l'erreur, indissociable du droit à l'expérimentation.
C'est comme cela que nous avançons. Et quand je vois les initiatives présentées dans le petit guide de découverte que l'IAU a réalisé pour présenter le bourg de Flagy qui est un des « hauts lieux de la transition » en milieu rural, j'ai l'impression que nous n'avons pas mal avancé du tout !

Jérôme SAWTSCHUCK, *université de Brest, Institut de géoarchitecture*
Pour continuer sur le thème de l'inscription des villages dans le fonctionnement régional, je souhaiterais évoquer une transition dont on va sans doute beaucoup entendre parler demain [première journée de mobilisation des gilets jaunes, le 17 novembre 2018] : la transition énergétique en termes de mobilité. Peut-on concevoir une transition dans les villages, qui s'affranchirait d'une dépendance aujourd'hui très forte à la voiture individuelle ?

Anne-Françoise GAILLOT, *maire de La Boissière-École*
La localisation de notre commune sur deux lignes de bus (une ligne express cadencée qui dessert trois gares importantes du réseau régional – Mantes, Houdan et Rambouillet - et une ligne classique dédiée au transport scolaire et ouverte aux actifs) relativise notre dépendance à la voiture individuelle. Mais, il nous faut aller plus loin, notamment en travaillant avec la communauté d'agglomération pour un maillage plus fin à l'échelle territoriale.

Gilles LECUIR, *ARB îdF département biodiversité de l'IAU*
L'exemple de la dépollution lumineuse dans le village cévenol de Saint-Privat-de-Vallongue (par la suppression d'une partie de l'éclairage public et la réduction des périodes d'éclairage de la partie restante) me semble faire le lien entre nombre des questions qui viennent d'être évoquées ce matin. Cette initiative pourrait passer pour un « retour en arrière », mais il s'agit bien d'une innovation, car elle est guidée par des représentations et des motivations nouvelles. Alors que l'éclairage public était dans les années 1950 un gage de modernité, c'est aujourd'hui sa réduction qui, en permettant de retrouver un ciel étoilé, offre une nouvelle attractivité au village-vacances de trente gîtes, seule activité économique de ce village par ailleurs touché par la déprise agricole. Avec pour effets secondaires un impact sur la biodiversité et sur les finances communales !

Mobilisation des habitants

Brigitte GUIGOU

Anne-Françoise Gaillot a souligné les difficultés qu'elle a rencontrées pour mobiliser localement, sur des enjeux d'intérêt général, les habitants et les associations. Sur ce sujet, que nous apprennent vos travaux de recherche ?

André TORRE

On constate une forte mobilisation pour s'opposer. Il ne faut pas dénoncer ces oppositions, en disant que c'est du nymbisme ou qu' « ils sont égoïstes ». Qui n'est pas égoïste ? Qui accepterait qu'on installe une unité de méthanisation juste à côté de chez lui simplement parce que cela est bon pour l'environnement ? Personne n'est capable d'agir comme ça. Les oppositions sont généralement légitimes et il faut les comprendre, les accompagner, les aider à se transformer et, ainsi, à transformer le projet pour le rendre plus acceptable. Si le projet n'est pas transformable, il sera finalement rejeté, comme cela a été le cas à Notre-Dame-des-Landes. S'il l'est, le conflit va permettre de le transformer pour le rendre finalement acceptable pour la population. Cela prend un peu de temps, mais c'est comme cela que les choses se passent en démocratie.

Hélène JOINET, *urbaniste IAU*

Y a-t-il des profils d'habitants plus mobilisés ou mobilisables autour des questions de transition ?

Anne-Françoise GAILLOT, *maire de la Boissière-École*

Nous accueillons dans notre commune une grande diversité de profils (employés, cadres moyens, mais aussi ouvriers, du fait de la présence de la ferme de la Tremblaye et de l'école Hériot). L'intérêt pour les questions de transition est inégalement partagé, mais si je devais évoquer un groupe d'habitants plus réceptif que les autres, ce serait peut-être celui des gens qui, d'une façon ou d'une autre, travaillent la terre : exploitants et ouvriers agricoles, cantonniers, jardiniers...

BIBLIOGRAPHIE

- Bouleau Mireille, Delaporte Carole, Hervouët Martin, Gauthier Audrey, Mettetal Lucile, Missonnier Julie, Rigal Jean-Christophe, « La mutation des territoires ruraux yvelinois en véritables campagnes métropolitaines », *Note rapide*, n° 792, IAU îdF, novembre 2018.
- Laruelle Nicolas, Mauclair Cécile, « Ces initiatives franciliennes qui dessinent les hauts lieux de la transition », *Note rapide*, n° 766, IAU îdF, janvier 2018.
- Torre A. et Talbot D. (eds.), « 25 ans de Proximité », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine,* n° 5-6, 2018
- Torre André, « Les moteurs du développement territorial », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, tome 4, pages 711-736, 2018
- Chouraqui Julie, Luc Gibard, Lenouvel Julie (ENS), Missonnier Julie (IAU), Guigou Brigitte (coord., IAU), « Vivre dans les campagnes urbaines d'Ile-de-France », Actes du séminaire ENS-IAU du 10 mars 2017, IAU, novembre 2017.

L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
EST UNE ASSOCIATION LOI DE 1901

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49